

LES AFFAIRES INDIENNES

LA MORTALITÉ DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, vu les nouvelles d'aujourd'hui au sujet de l'augmentation du taux de mortalité chez les Indiens des Territoires du Nord-Ouest, même parmi les bébés, alors qu'il n'en est pas de même ailleurs au Canada, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nous donnera-t-il les raisons de cette situation, le gouvernement fédéral ayant indiscutablement la responsabilité essentielle dans ces territoires?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le député parle sans doute d'une déclaration d'un employé régional affecté aux Territoires du Nord-Ouest, selon laquelle ce qu'il aurait dit était que le taux de mortalité chez les Indiens de la région était en baisse constante.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LA NOMINATION D'UN SOUS-MINISTRE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la situation apparemment grave des services médicaux, quand compte-t-il combler le poste vacant depuis la démission de son sous-ministre en août dernier?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le gouvernement étudie encore la question, monsieur l'Orateur.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'ÉTABLISSEMENT DU REVENU ANNUEL GARANTI

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Lorsque le gouvernement a prétendu, au cours de la conférence fédérale-provinciale, qu'il avait le droit de verser directement aux citoyens de chaque province des allocations de sécurité sociale, désirait-il, de cette façon, poser des jalons en vue de l'établissement éventuel d'un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il ne s'agissait pas de poser des jalons, monsieur l'Orateur, mais d'affirmer que cela s'est fait depuis 100 ans sous le régime constitutionnel canadien et que, quant à nous, nous

[L'hon. M. Lang.]

ne désirons pas de constitution en vertu de laquelle le gouvernement fédéral seulement aurait le droit de taxer les citoyens de la province de Québec, sans pouvoir leur verser d'allocations lorsqu'ils sont incapables de pourvoir à leurs besoins à cause de la vieillesse, de la maladie ou du chômage. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur: L'honorable député de Shefford désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Rondeau: Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le gouvernement fédéral aurait-il l'intention de remplacer d'ici peu toutes les subventions qui sont versées au chapitre de la sécurité sociale par un programme visant à accorder un revenu annuel garanti à tous les Canadiens? Désire-t-on faire disparaître le régime de sécurité sociale pour y substituer un revenu annuel garanti à tous les Canadiens?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si cela contribuerait à clarifier la question si je disais que nous avons, au cours des discussions, divisé le problème général de la sécurité sociale, en parlant de services sociaux. Nous avons aussi reconnu que les provinces seules devaient avoir juridiction relativement aux services sociaux. Pour ce qui est du maintien du revenu des Canadiens par des allocations, à notre avis, une nouvelle constitution devrait continuer de permettre au gouvernement fédéral seulement d'avoir juridiction à ce sujet. Je ne sais pas si cela clarifie le problème.

Quant aux programmes qui seront établis, ce n'est plus une question constitutionnelle; il s'agit d'une politique qui sera annoncée en temps utile par les ministres.

LA POLLUTION

DÉTERMINATION DE LA COMPÉTENCE PAR LA COUR SUPRÊME

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Songe-t-il sérieusement à faire déterminer par la Cour suprême du Canada la juridiction sur la pollution de l'air et de l'eau, comme l'a suggéré le Livre blanc sur la fiscalité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne sache pas que le Livre blanc sur la fiscalité ait traité du renvoi à la Cour suprême de cette question, monsieur le président, mais je peux toujours me renseigner.